

**D.I.U. PATHOLOGIE CHIRURGICALE  
DE LA MAIN ET DU POIGNET**

**Responsable Universitaire : Docteur M. RONGIERES**

En association avec les Universités de :  
Bordeaux, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier et Nice

**Durée :** 2 ans

**Accès :**

**Formation initiale :**

- Étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle en médecine spécialisés en Chirurgie,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA Chirurgie.

**Formation continue :**

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

**Critères de sélection :**

CV + lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

**Objectifs pédagogiques :**

Ce DIU consiste à former les internes et autres inscrits à la connaissance de TOUTES les pathologies concernant la chirurgie de la main, du poignet et des nerfs périphériques. Ce DIU est exigé pour obtenir le droit au titre et être membre de la société de chirurgie de la main. Les techniques chirurgicales, les indications thérapeutiques, la connaissance des complications, de l'appareillage post-opératoire sont enseignées.

**Organisation – dates et lieux :**

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du D.I.U

**Contrôle des connaissances – Evaluation :**

MODALITES d'EVALUATION des acquis 1 <sup>ère</sup> année du DIU*	MODALITES d'EVALUATION des acquis 2 <sup>ème</sup> année du DIU*
Présentiel	Présentiel
Examen final ECRIT	Examen final ORAL
Validation de stage	Mémoire de fin de DIU
	Validation de stage
	Rédaction d'un rapport de stage

\*Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du D.I.U

**Montant des inscriptions en formation initiale par an :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

**Montant des inscriptions en formation continue par an :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel  
+ Frais pédagogiques de 500 euros

**Renseignements :**

Mme VENTRE Sonia : 05 61 77 25 62 - E-mail : [ventre.s@chu-toulouse.fr](mailto:ventre.s@chu-toulouse.fr)

Hôpital Purpan – Bâtiment Pierre Paul Riquet – Place du Dr Baylac – 31059 Toulouse cedex 9